

VIC infos

LE MOT DU MAIRE



Chères Vicoises, chers Vicois,
Chères Lagraulassiennes,
chers Lagraulassiens,

La période estivale et les animations d'été ont débuté dans notre commune. C'est un véritable plaisir de voir ces manifestations envahir notre ville et notre canton chaque année : concerts, marchés de nuit, festival Tempo Latino, etc.

Au lendemain des évènements tragiques de Nice, j'aimerais vous inviter, chers Vicois, chers Lagraulassiens, à sortir et à profiter de ces manifestations. Ce qui fait la richesse de notre pays et de nos territoires, c'est notre capacité à développer des évènements sportifs, culturels et festifs, et d'en jouir en toute liberté. La peur, que souhaitent installer dans nos esprits quelques fanatiques ne doit pas prendre le pas sur nos modes de vie. Aussi, je renforcerai si nécessaire, la sécurité mais ne renoncerai pas à l'organisation de nos évènements.

Je le souhaite, profitons de cet été et des manifestations préparées avec beaucoup de soin par les bénévoles. Merci à eux, encore une fois, pour leur engagement et leur travail ! Merci à toutes les associations qui font vivre et animent notre belle cité durant toute l'année !

Bonnes vacances à tous !

Bien à vous,

Le Maire,
Michel Espié

SOMMAIRE

Actualité municipale.... p. 2-5

**Page du groupe
minoritaire p. 6**

Vie associative p. 7

Evénements à venir p. 8

VILLE de

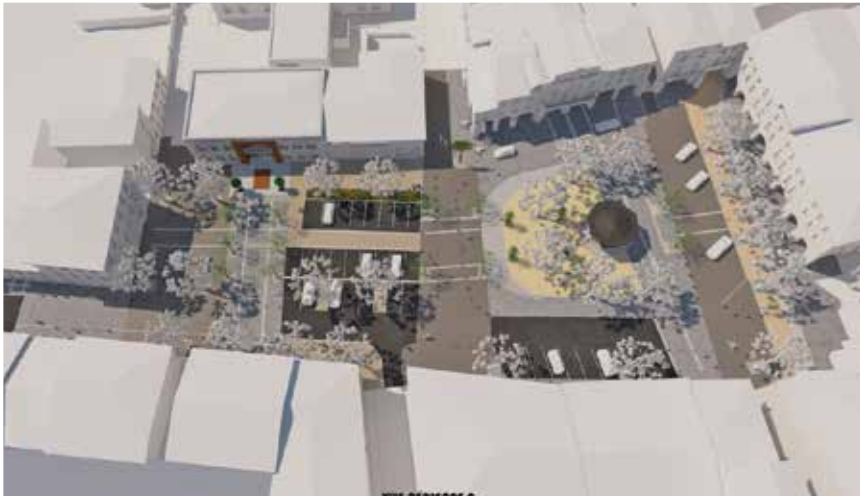


VIC-FÉZENSAC

ACTUALITE munici



LES GRANDES LIGNES DE L'AMENAGEMENT DU CENTRE-VILLE



Après la réunion publique du 26 mai dernier et le Conseil Municipal du 7 juillet, l'avant-projet définitif du projet d'aménagement du centre-ville est maintenant arrêté. Voici donc les grandes lignes de l'aménagement proposé.

Le projet d'aménagement.

Suite aux deux phases de concertation et aux différentes remarques collectées, la commission d'aménagement du centre-ville a travaillé sur le projet retenu. Des évolutions et améliorations ont été apportées afin que la place réponde à toutes les attentes. Des gradins ont été installés en bas des arcades, une banquette végétale viendra colorer le cours Delom...

Ci-joint le plan de l'aménagement avec les matériaux proposés et quelques perspectives 3D.

Le calendrier prévisionnel.

Quelques modifications ont

été apportées aux premières propositions de calendrier qui avaient été avancées. L'opération se réalisera bien en deux phases

mais pas comme initialement prévu.

La première phase débutera cet hiver (décembre 2016 à mars 2017) avec la réalisation des sanitaires dans le bâtiment à l'angle de la place, rue de la filature.

La seconde phase concernera la place en elle-même à l'hiver 2017-2018 (octobre 2017 à mars 2018).

Afin de limiter au maximum les désagréments, une longue phase de travaux de 6 mois sur la place a été privilégiée plutôt que deux phases de travaux de 4 mois.

Le plan de financement.

L'enveloppe de 1 000 000 euros HT de travaux est à ce jour respectée.

Le plan de financement adopté au dernier conseil afin de permettre les demandes définitives de subventions :

- Fonds de soutien à l'investissement public local à hauteur de 30 %
- DETR à hauteur de 45 %
- Programme LEADER à hauteur de 3,47 %
- Communauté de communes à hauteur de 1,53 %
- Autofinancement de la Mairie à hauteur de 20 % auxquels seront ajoutés les frais d'études.

Les dossiers ont été déposés. La Mairie attend les réponses qui interviendront dans les semaines à venir.

Pour plus d'éléments, des panneaux de présentation sont affichés dans le hall de la Mairie et bien évidemment, vous pouvez envoyer toutes vos remarques et questions à l'adresse suivante : contact@ville-vicfezensac.fr



REAMENAGEMENT DE L'ECOLE PRIMAIRE

MISE EN PLACE DE L'OPEN DATA POUR NOTRE COMMUNE



Monsieur le Maire avait annoncé il y a plusieurs mois, au Conseil municipal du 2 septembre 2015, la nécessité de réaliser des aménagements dans le bâtiment de l'école élémentaire de Vic-Fezensac afin de mettre en conformité la cantine scolaire et de répondre aux normes d'accessibilité du bâtiment. Une architecte, Carole HALAIS a été désignée et a travaillé sur le projet. Aujourd'hui une première proposition est faite (phase avant-projet sommaire) en prenant en compte la totalité des aménagements devenus indispensables pour l'établissement.

Le projet sera finalement un peu plus large que prévu et répondra à plusieurs objectifs d'usage, de sécurité et de mise en accessibilité.

Il comprendra :

- la construction d'un espace vestiaires/salle de repos à l'étage pour le personnel,
- la mise en place de sanitaires enfants à l'étage,
- la création d'un local sécurisé,
- les aménagements accessibilité du bâtiment et de la cour de récréation avec l'installation d'un élévateur, la mise aux normes des escaliers, des sanitaires et de l'accès par la cours, etc.

L'enveloppe des travaux est estimée à ce jour à environ 190 000 euros TTC.

Le chantier est prévu à l'été 2017.

Dans le cadre de la loi NOTRe, l'article L1112-23 du Code général des collectivités territoriales impose aux collectivités territoriales de plus de 3 500 habitants, et donc à notre commune, de mettre en ligne « toutes les informations publiques en leur possession au format électronique et se rapportant à leur territoire ». Cette obligation est désignée sous le vocable Open Data.

Les enjeux et bénéfices de l'Open Data sont nombreux et intéressants :

- Améliorer les services de proximité pour les citoyens par la mise en ligne d'informations (équipements culturels et sportifs, horaires de bus, coordonnées des associations, les accessibilités aux personnes à mobilité réduite etc.)
- Diffuser une information fiable et de référence pour les citoyens, les chercheurs, les journalistes, etc.
- Améliorer le fonctionnement de l'administration en facilitant le partage des données entre les services d'une même administration ou d'institutions différentes.

Ainsi, le Conseil municipal de Vic-Fezensac a choisi de développer dès à présent ce dispositif.

Cette transition vers l'Open Data et la mise en place du portail en ligne se fera en partenariat avec la Préfecture de région via une convention proposée par le SGAR (secrétariat général des affaires régionales).

ABANDON DES TRAVAUX DU CENTRE DE LOISIRS

Le 2 septembre 2015, le Conseil municipal avait décidé la mise en conformité aux normes d'accessibilité et sanitaires du centre de loisirs pour un montant global de 250 000 HT. Pour ce faire, un marché avait été lancé et par décision du 18 décembre 2015, Fabienne LARCADE, architecte, avait été choisie pour réaliser la maîtrise d'ouvrage.

Malheureusement, au cours du diagnostic qu'elle a réalisé, il s'est avéré que la Mairie doit mettre un terme à ce projet. En effet, le bâtiment du centre de loisirs n'a jamais été déclaré en tant que tel auprès des différents services de l'État. Lors de sa construction en 1987, il a été déclaré comme maison d'accueil sportif et depuis aucune modification n'a été réalisée.

Aussi, compte tenu de sa situation en zone inondable (cf. PPRI de la commune), ce bâtiment n'est pas autorisé à recevoir le centre de loisirs et ne le sera jamais. Aucune dérogation n'est possible car le public concerné (enfants) est considéré comme étant vulnérable. Le projet de travaux est donc abandonné.

Pour cette année, le centre de loisirs restera à sa place mais la Municipalité va lancer une réflexion dans les prochains mois afin de trouver rapidement un autre endroit pour héberger ce service indispensable pour les années à venir.



EN BREF

VEHICULE MUNICIPAL. **Mise en service d'un véhicule électrique promotionnel.**

Depuis quelques semaines, un véhicule électrique promotionnel est mis à disposition de la Municipalité pour les déplacements quotidiens. Cette mise à disposition est possible grâce aux commerçants vicois qui ont choisi de participer à l'opération.
Merci à eux !

Sponsors : Auto école route 32, Marbrerie Cahuzac, Les Cuillères du soleil, Gascogne Optique, Restaurant Les Tortues, Clair de Jour, Laurent Rubinat, Carrefour Market Vic, Ambulances/Taxis Soubiron, Pâtisserie Thuillier.

GENDARMERIE. **Mise en garde.**

La gendarmerie met en garde sur des faits de vols par ruse dont les personnes âgées sont principalement les cibles. Ces personnes reçoivent la visite d'un individu, disant travailler pour le compte d'une société connue (Véolia, EDF, GDF...) ou se déclarant de la gendarmerie. Il est recommandé d'être vigilant et, lors de leur visite de demander la présentation d'un justificatif.



CONNIVENCES ET ARRANGEMENTS, OU LES AMIS DE MES AMIS SONT MES AMIS

Lors du Conseil municipal du 21 mai 2014, une des premières décisions du Maire a été d'annuler une délibération de l'ancienne municipalité qui avait préempté la vente d'un immeuble en zone inondable, au motif qu'il valait mieux utiliser ces fonds sur des immeubles insalubres.

Nous avons un doute sur les réels motifs (à l'époque, quelqu'un était déjà intéressé par cet immeuble) et lors du conseil municipal du 25 mars 2016 nous découvrons que l'acquéreur est une SCI en

lien avec la famille d'un adjoint au Maire (nos soupçons se sont révélés exacts).

Bizarre vous avez dit bizarre !!!

Ensuite, nous avons connu l'épisode du financement du parking du château fleuri que nous avons dénoncé dans le dernier bulletin municipal (financement public pour une structure privée) en relevant **AMBIGUITE, CONFUSION DES ROLES ET DES POUVOIRS.**

Cerise sur le gâteau lors du

conseil municipal du 28 avril 2016 : sans aucune information préalable auprès du conseil municipal, ni publicité auprès d'agences immobilières ou de la population, la vente d'un immeuble communal rue Raynal a été négociée à une SCI, dont la gérante, commerçante vicoise, n'est autre qu'une conseillère municipale !

Si jusqu'à présent on pouvait dire qu'il y avait un bazar à VIC, on peut dire maintenant que c'est « **le grand bazar !!!** ».

ON ACHEVE LES ARBRES !

Quand on veut tuer son arbre, on l'accuse de lésion chancreuse avancée !!!

C'est l'amère expérience qu'en a fait le platane numéro 15 de la place de la Mairie.

Il se réjouissait de voir l'aménagement de la nouvelle place et déjà son feuillage se préparait à apporter un brin d'ombre aux promeneurs vicois qui fouleraient le nouveau parvis. Hélas, son crime était d'être là, 3 jours par an, au mauvais endroit. Sa présence semblait gêner l'organisation de Pentecôte.

Sans sommation, il fut exécuté.

Contrairement à la décapitation des poubelles de la place, en

début de mandat, en présence du photographe attitré du Maire et en fanfare, notre Maire écologiste, le plus discrètement possible, estoqua la pauvre victime.

Lorsqu'on demanda, en Conseil municipal, les raisons de ce sacrifice, « les yeux dans les yeux », il nous le dit : un rapport d'expert avait conclu que le dit arbre était malade !

A la Mairie, le groupe d'opposition a pris connaissance du compte-rendu qui précisait dans sa conclusion : « dans le cadre du maintien dans un projet de rénovation de la place, 2 arbres ne devraient pas être conservés, les numéros 8 et 12, porteurs de

lésion chancreuse avancée ».

Aucune trace de condamnation de l'arbre numéro 15 (numérotation retenue sur le plan de l'étude) **contrairement aux propos de M. le Maire qui ne craint pas de mentir au sein d'une assemblée de la République !**



Ces deux articles montrent que M. le Maire méprise les principes démocratiques en ne donnant pas au Conseil municipal le rôle qui doit être le sien, et, tel le Roi-Soleil, entretient sa cour.

VIE associative

LE CLUB D'ARTS MARTIAUX DE VIC-FEZENSAC



Créé en 2012 par Martine Géraud (Présidente) et Philippe Bergeon (professeur diplômé fédérale de karaté), le club « Arts Martiaux vicois » n'a cessé de se développer et propose une nouvelle offre loisir dans notre commune. Entourée des membres du bureau – Charlotte Mangenot, secrétaire et Julien Thuillier, trésorier – la Présidente tente de faire vivre ce club et de glaner les résultats.

Le club accueille les jeunes pour les former au karaté loisir et compétition ou au kyusho-jitsu. Les cours sont ouverts aux jeunes dès l'âge de 5 ans mais aussi aux adultes, même débutants. Outi Pakarinen-Davidson seconde Philippe Bergeon pour entraîner les enfants. Nouvelle recrue cette année, Florian Launay pour la partie combat. Une formation à l'arbitrage est également dispensée à tous les adhérents.

Les séances d'entraînement ont lieu tous les lundis et mercredis de 18h à 21h.

Le club sera présent à la fête du

sport et des associations le 3 septembre prochain.

L'ACTION DE QUARTIER DU COMITE DES FETES DU BARRY

Le comité des fêtes du quartier du Barry existe maintenant depuis avril 2007. Le but initial de l'association est d'organiser la fête du quartier et les animations tout au long de l'année (feu de la Saint-Jean, gâteaux de rois,...). La première fête a d'ailleurs eu lieu le 8 septembre 2007. Mais son action va aujourd'hui bien au delà...

En effet, sous l'impulsion, de son Président, Marc Pontier, et du

bureau du comité, depuis plusieurs mois, l'association a lancé des travaux de réhabilitation de la Tour Saint-Jacques. Soutenues matériellement et financièrement par la Municipalité, des corvées sont organisées par le comité avec les bénévoles du quartier. Un chantier qui avance bien grâce à leur volontarisme et devrait s'achever d'ici la fin de l'année.

Pour ce qui est de la fête, cette année, elle lieu le 10 septembre 2016.

Programme :

- A partir de 6h00 : Vide-Grenier, rue Jean-Jaurès.
- 8h30 : Petit-déjeuner pour les marcheurs.
- 9h : départ de la marche.
- 12h : apéritif et repas pour les gens du quartier.
- 16h : goûter offert aux enfants et jeux (course en sac, à l'œuf, jeux de cruches...).
- 20h00 : Grand repas cassoulet.

L'animation sera assurée tout au long de la journée par un DJ et les différents bénévoles (concours de Palet, tombola, structure gonflable pour les enfants...).



VOS sorties à Vic

Événements à venir

LES MARCHES DE NUITS

Les mercredis 13 et 27 Juillet
10 et 24 Août 2016 à 19h

Comme chaque année, l'association des commerçants et artisans vicois (ACAV) organise quatre marchés de nuit durant l'été. L'occasion d'une petite sortie sympathique en famille ou entre amis. Nombreux stands : produits du terroir, textile, accessoires...



TEMPO LATINO

du 28 au 31 juillet 2016

Comme chaque année, le Festival Tempo Latino reprendra possession des rues de la ville pour nous faire voyager durant 4 jours au son des rythmes latins.

Stages, animations, concerts, soleil, bonne humeur seront à nouveau au programme.



CONCERT PATRICK SEBASTIEN

Les 6 Août à 21 h

Patrick Sébastien sera en concert dans les arènes de Vic-Fezensac. Spectacle organisé par l'association Festivic.

FETE DU SPORT ET DES ASSOCIATIONS Samedi 3 Septembre 2016

Après avoir fait son grand retour l'année dernière, la fête du sport et des associations aura lieu cette année encore le premier week-end de septembre au parc urbain de la salle polyvalente de 10h à 16h. Les associations vicoises vous y attendent nombreux.

FETE DE LA SAINT MATTHIEU Les 17 et 18 Septembre 2016

Avec le grand prix cycliste de La Saint Matthieu.

